

NOTES POUR L'ALLOCATION
DE M^e GAÉTAN LEMOYNE
PRÉSIDENT DE L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC
50^e ANNIVERSAIRE DE L'ORDRE DES ADMINISTRATEURS
AGRÉÉS DU QUÉBEC

7 OCTOBRE 2004

Monsieur le président de l'Ordre,
Monsieur le maire,
Monsieur le président du CIQ,
Mesdames et messieurs les administratrices et administrateurs
Mesdames et messieurs les ex-présidentes et ex-présidents,
Messieurs les co-présidents des fêtes,
Mesdames et messieurs,

Au départ, permettez-moi de vous souligner le privilège que représente pour l'Office des professions, et pour son président, le fait de pouvoir célébrer avec vous le demi-siècle de votre institution. Comme vous le savez, le système professionnel du Québec fête ses trente ans d'existence, Me Jean-Paul Dutrisac le mentionnait à l'instant. Votre anniversaire nous rappelle que si votre profession a pris sa place comme ordre à cette époque, votre regroupement avait pris forme bien avant.

Nous sommes impressionnés à la seule pensée de l'expérience ainsi accumulée, depuis 50 ans. Nous savons, par ailleurs, qu'un de vos membres, M. Robert Morin, a eu le mandat de dresser un portrait de la vie de l'Ordre et j'ai personnellement hâte de prendre connaissance de cette réalisation, à laquelle nous avons prêté notre modeste concours.

En perpétuant vos valeurs de compétence et d'ouverture, vous avez entretenu une tradition qui témoigne du savoir-faire accumulé, de plus de deux générations de professionnels.

Je veux aussi rappeler les bons rapports, harmonieux dirais-je, que l'Ordre entretient avec l'Office. Ce n'est évidemment pas l'œuvre de structures, mais avant tout de personnes. Je tiens donc à saluer d'abord votre président, M. Eric Bergeron, qui se dévoue depuis plus de 10 ans au sein de l'Ordre.

Il convient aussi de signaler l'apport de celles et ceux qui se sont succédé, notamment à la présidence, pour faire évoluer la profession. Je devine qu'ils et elles sont nombreux et nombreuses dans cette salle, à avoir travaillé en ce sens au sein de l'Ordre, et qui contribuent encore à la mission de l'Ordre et au rayonnement de son savoir-faire, dans l'ensemble du système.

Je salue aussi, en une seule fonction, deux personnes : l'ancien directeur général, M. Pierre Landry, dont tout le monde à l'Office et dans le système professionnel connaît les mérites. Merci Pierre. Et son successeur, M. Luc Labelle. On dit que succéder à quelqu'un est simple, mais que réussir à le remplacer demande talents et efforts. Je suis sûr, pour l'avoir rencontré, que M. Labelle saura relever ces deux exigeants défis.

Vous savez, par ailleurs, que dès sa création, voilà 30 ans, le système professionnel a voulu faire place au public par la présence de ses représentants dans les instances supérieures des ordres. Je voudrais souligner la contribution au sein de l'Ordre des trois administrateurs nommés par l'Office à titre de représentant du public, soit :

Mesdames Jeannine Tellier Cormier
et Diane Morin
et Monsieur Yves Godbout.

Chaque profession a son secteur d'excellence ou de prédilection. Je crois pouvoir dire que la vôtre s'est signalée en se concentrant sur le développement des savoir-faire et de l'excellence en gestion.

Puisque nous sommes à un anniversaire charnière, et qu'il convient en ces circonstances de former des vœux, permettez-moi de vous souhaiter que vos conceptions et pratiques continuent de se développer dans l'esprit qui vous anime, près des besoins du public et des entreprises.

En terminant, je rappellerai en quelques mots, le rôle de l'Office que je préside depuis un an. Comme vous le savez, nous veillons, avec les ordres, à ce que soient édictées et appliquées les règles de protection du public, dont vous êtes les gardiens et acteurs.

À la différence de ce que plusieurs pourraient percevoir comme un simple rôle de surveillance, l'Office s'investit aussi dans l'accompagnement des ordres et dans la concertation à plusieurs niveaux. Vos dirigeants, que j'ai déjà rencontrés, ont pu vous dire que cette collaboration est entre nous excellente, notamment à l'occasion du cheminement de plusieurs règlements.

Nous sommes tous conscients que le système et notre société rencontreront des défis importants. Sachez que le système professionnel aujourd'hui trentenaire, et dont vous faites partie, vous appuiera dans vos efforts d'adaptation au changement.

Je me sens en bonne compagnie pour entreprendre la traversée qui nous attend, voyant en vous des experts en gestion du changement. Le système lui-même saura, j'espère, profiter de vos talents à cet égard.

Parlant de changement, donc d'avenir, rappelons-nous pour terminer ce qu'en disait Antoine de Saint-Exupéry : « L'avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre : tu n'as pas à le prévoir mais à le permettre. »

C'est à ce niveau de vision que je vous donne rendez-vous.

Merci de votre attention.